



PAM, le Pôle d'Attractivité de Moissac est lancé ! La balle est dans votre camp...

Dans un contexte de concurrence territoriale accrue entre métropoles et territoires ruraux, la commune de Moissac crée le PAM qui aura plusieurs missions dont celle de redynamiser le centre-ville en cohérence avec la stratégie de développement des Zones d'Activités Économiques pilotée par l'intercommunalité Terres des Confluences et les actions engagées au titre de la Politique de la ville (qui impacte le centre-ville « historique » et le quartier du Sarlac).

Une présentation de ce pôle a eu lieu à l'Hôtel du Moulin de Moissac le 29 janvier dernier, rassemblant une 60^e de commerçants et d'artisans, ainsi que les partenaires institutionnels (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Tarn et Garonne, l'Office de tourisme intercommunal) ainsi que les représentants d'associations qui œuvrent au développement du cœur de ville, et à la presse le 11 mars dernier. Un moment pour rappeler que la collectivité travaille à créer les conditions favorables au développement de Moissac, mais ne se substituera pas à votre capacité d'entreprendre, d'animer et d'innover !

Les premiers projets « concrets » prévus d'ici mai 2019 :

- Aménagement de la façade de la Mairie en « Vitrites de Savoir-faire et d'excellence moissagais » ;
- Habillage du marché couvert pour une meilleure identification
- Structuration du Pôle sur le plan humain et budgétaire
- Mise en place d'outils de communication vis à vis des professionnels (tels que cette feuille que vous tenez entre les mains), de potentiels entrepreneurs et de futurs habitants. Inscrivez-vous sur les groupes de travail Vitrine / Marché couvert auprès de a.cance@moissac.fr qui comprendront 2 séances les lundis ou en soirée.
- Des réunions ciblées d'échange avec vous pour caler les actions telles que celles-ci :

Prochaine réunion artisans d'art

Modification de date : jeudi 18 avril à 19h15

salon de thé et atelier Scrakoss

8 rue de la République

- ➔ Partage des diagnostics (chiffres clés)
- ➔ Double immatriculation CMA / RCS ?
- ➔ Structure ou événementiel fédérateur possible
- ➔ Consultation pour : instauration d'une journée continue en hyper centre (phase test à déterminer)
- ➔ Présentation du plan de communication PAM
- Vos questions...

Prochaine réunion commerçants

Mercredi 10 avril à 19h15 salle du Moulin

- ➔ Partage des diagnostics (chiffres clés)
- ➔ Politique de la ville : avantages fiscaux et volet emploi
- ➔ Volet sécurité (caméras + stationnement)
- ➔ Point FISAC & Boutique à l'Essai
- ➔ Consultation pour : instauration d'une journée continue en hyper centre (phase test à déterminer)
- ➔ Présentation du plan de communication PAM
- ➔ Vos questions...

LES CHIFFRES CLÉS DE MOISSAC

Création d'entreprises en 2018 à Moissac

■ 39 entreprises artisanales créées en 2018 (CMA)

L'emploi sur Terres des Confluences

■ 2 174 entreprises (INSEE 2015) dont 70,1% entreprises localisées sur les communes de Castelsarrasin (33,8%) et Moissac (36,3%)

■ 13 741 emplois recensés en 2013 dont 9 469 issus de l'activité «présentielle» qui regroupe les activités dites de proximité (services aux particuliers, construction, santé, l'action sociale, commerce) et nécessaires aux besoins de la population résidente mais aussi touristique.

Fréquentation touristique 2018

Entrées Cloître (billetterie)	2016	2017	2018
Entrées payantes	60 153	61 818	54 796
Entrées gratuites	7 587	8 302	11 653
Total	67 640	70 120	66 449

Pèlerins GR 65 (source ADT) Ecocompteur Lauzerte	14 490	NC	17 437
Cyclotouristes Vélo Voie Verte (Moissac-Castel)	86 578	88 638	84 878
Passages d'écluses (source VNF) Ecluse Moissac	1 335	1 125	1 495

C'EST À MOISSAC ET PAS AILLEURS...

Appel à candidature

1 - La mairie de Moissac lance un appel à candidature pour son camping*** de Bidounet, situé à 2 km du centre-ville et accueillant 18 000 nuitées par an, sur les fonctions suivantes, en mi et haute saison :

- snaking

Contactez : f.paillard@moissac.fr

2 - Lancement de la 3^e vague de candidature à l'opération Boutique à l'essai en avril. Elle permet à un porteur de projet de tester son idée de commerce pendant 6 mois dans des conditions privilégiées : emplacement en centre-ville à loyer négocié, accompagnement pour construire son projet (technique et financier), prêt d'honneur à taux 0%.
 Contact : a.cance@moissac.fr



Marchés aux vins, châtaignes, et Miel : 19 -20 oct.

Agenda festif et culturel

Fêtes de la Pentecôte : 8 au 10 juin
Fête nationale : 13 juillet
Festival des Voix : 13 au 24 juin 2019
Jour. Eur. du Patrimoine/fêtons Moissac : 21/22sept

Actu Règlementation locale

1 - Occupation du domaine public

Cette occupation (trottoirs, places) de manière récurrente, occasionnelle ou d'une durée même très courte par un commerce répond à des conditions fixées par la commune. Elle nécessite une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, qui prend la forme d'un arrêté, et entraîne le paiement d'une redevance. Vous avez un projet ? Contactez : police.municipale@moissac.fr qui vous indiquera les formalités.

2 - Mise en place de la redevance spéciale (RS) pour les déchets des professionnels au 1^{er} juillet 2019, si le volume de vos déchets dépasse 1540 L par semaine. Plus d'info : services.techniques@terresdesconfluences.fr ou 05 63 95 56 00.

3 - Les ouvertures dominicales 2019

Par arrêté municipal du 18 décembre 2018, la commune de Moissac autorise l'ouverture des commerces de détails alimentaires et non alimentaires les Dimanches 13 janvier, 30 juin, 15, 22 et 29 décembre.

LES TEMPS FORTS 2019 À MOISSAC

Agenda commercial (organisé par Plein Vent):

Braderie d'hiver (dernier WE de Janvier)
Fête des Mères : dimanche 26 mai
Foires aux Soldes d'Été (3 ^e we de juillet)
Jet ski : 30 août - 1 ^{er} septembre
Capharnaüm : dernier mercredi d'août
Black Friday : 23 novembre
Animations de Noël
Prix en Folie : date non communiquée

Calendrier thématique du marché de plein vent

Marchés aux fleurs et plants : 13 - 14 avril
Marchés aux fraises : 4 - 5 mai
Marchés aux cerises et framboises : 15 - 16 juin
«Fraîche Attitude» : 14 au 23 juin
Festival des vins, produits du terroir : 6 - 7 juillet
Marchés aux Fruits d'été et à Noyaux : 27-28 juil.
Marchés des vins, produits du terroir : 3 - 4 août
Marchés aux chasselas et jus de fruits : 21-22 sept.

L'ACTU EMPLOI ET FORMATION À MOISSAC

1 - Forum de l'emploi le 16 avril de 9 à 13 h – Hall de Paris, organisé par Pole Emploi, la DIRECCTE et la mairie de Moissac : vous êtes une entreprise qui cherche à recruter sur des saisonniers, CDD ou CDI quel que soit le profil ? Contactez pour plus d'information et inscription : entreprise.castelsarrasin@pole-emploi.net

2 - Réunion Information Création Entreprise Artisanale : le 17 mai de 14 à 16h à l'Ancien Carmel de Moissac : animée par un agent de la CMA, cette réunion concerne les étapes de la création d'entreprise (Étude de marché, Choix du statut juridique, Régime fiscal et social, Aides à la création).
 Inscription : c.barthes@cm-montauban.fr

3 - Atelier : comment développer sa clientèle grâce au numérique, organisé par la CCI à Moissac (lieu à préciser) le lundi 15 avril de 9 à 11h30 (gratuit).
 Contact : c.maire@montauban.cci.fr

4 - les actions Emploi Hors les Murs - Au pied de l'Intermarché Place des Recollets le 25 mars à 14h. Déjà 65 demandeurs d'emploi ont été rencontrés en 4 séances.
 Contact : k.delpyrou@moissac.fr

5 - prochaine réunion de l'association « Réseau PME Dirigeants » les 13 juin et 10 octobre. Cette association qui couvre l'intercommunalité regroupe 3 fois/an des acteurs économiques avec un sujet professionnel suivi d'un repas convivial. Adhésion : 50€. Contact : Gael Bouscaud : gb@sogexfo.com

DOSSIER SPECIAL : les dispositifs facilitateurs du développement économique

1 - Bourse aux locaux

En partenariat avec l'intercommunalité Terres des Confluences (TdC) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la mairie met à disposition des propriétaires et des porteurs de projet une bourse des locaux et du foncier d'entreprise destinée à favoriser l'implantation des entreprises à Moissac.

👉 Entrepreneurs ou porteurs de projet, vous recherchez des bureaux, un local commercial, un entrepôt,

un atelier, un terrain - proposés à la vente ou à la location sur la commune ?

Consultez : <http://bourselocaux.montauban.cci.fr/>

N'hésitez pas à contacter également le service Aménagement et Développement de TdC ainsi que naturellement les agences immobilières.

➤ Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs locaux à Moissac et vous souhaitez publier une offre sur la bourse des locaux et du foncier d'entreprise ?

Contactez m.albert@montauban.cci.fr

Cette prestation est gratuite pour les propriétaires et totalement prise en charge par la ville.

2 - Transentreprise : un outil pour reprendre ou céder une entreprise

Développé par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, www.transentreprise.com diffuse plus de 9.000 offres de reprise/vente et enregistre près de 50.000 connexions par mois.

Plus d'informations : la CCI 82 (05.63.22.26.26) et/ou la CMA 82 (05.63.63.09.58).

3 - IMTG : Initiative Montauban Tarn et Garonne est membre d'Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'appui à la création-reprise d'entreprise. Sur le plan financier l'association renforce les fonds propres de l'entreprise par un prêt d'honneur à taux zéro, sans garanties personnelles.

Sur le plan humain les conseillers accompagnent le porteur de projet dans l'élaboration de son plan d'affaires, par un suivi régulier les premières années.

86% des porteurs de projets accompagnés sont toujours en activité après 3 ans.

Pour être accompagné par IMTG, il faut que le siège de l'entreprise soit domicilié en Tarn-et-Garonne. Le porteur de projet prend rendez-vous avec un conseiller par téléphone. C'est le partenaire du développement de la Boutique à l'Essai (voir page précédente)

Contact : C.Imbert - jp.imbert@wanadoo.fr

4 - La couveuse gérée par BGE vous accompagne et vous permet de tester la viabilité de votre projet :

- Achetez et vendez sans immatriculer votre entreprise
- Formez-vous au métier de chef d'entreprise en exerçant votre activité dans des conditions réelles, tout en étant accompagné.

- Générez des revenus et rémunérez-vous si votre chiffre d'affaires est suffisant. Vous procéderez à l'immatriculation de votre entreprise seulement quand vous aurez atteint vos objectifs. Contact : bge82@creer.fr - 05 63 21 01 09 (une permanence/ semaine à Moissac)

5 - le Service Aménagement et Développement de l'intercommunalité Terres des Confluences met à votre disposition des diagnostics territoriaux et vous indi-

quera l'interlocuteur clé au regard de l'avancement de votre projet. Contact : e.carrie@terresdesconfluences.fr - Site : www.terresdesconfluences.fr/entreprendre/le-tissu-economique-local

5 - la plateforme AD'OCC : www.agence-adocc.com

C'est l'agence régionale de développement économique qui offre accompagnement et financement. Consultez régulièrement les appels à projets : ainsi le PASS Métiers d'Art Occitanie a pour objectifs de maintenir et développer les métiers d'art et les savoir-faire locaux en Occitanie : soutenir avec réactivité les professionnels des métiers d'arts, ayant un projet de développement de moins de 40 000€ pour un Artisan immatriculé auprès d'une chambre de métiers en tant qu'artisan d'art depuis plus de 2 ans.

FOCUS : la Politique de la Ville

C'est un dispositif de l'Etat permettant de réduire les inégalités territoriales, basé sur le revenu des habitants. Le Centre-ville de Moissac ainsi que le quartier du Sarlac ont été, aux côtés de 1 500 autres Quartiers Prioritaires de la Ville en France, sélectionnés par l'Etat, qui y déploie des dispositifs et d'aide financières spécifiques (allègements fiscaux), dédiés à rééquilibrer notre territoire.

Trois piliers de la Politique de la ville impactent directement la redynamisation du centre-ville :

- cadre de vie et logement

- cohésion sociale

- emploi et développement économique - A ce titre, la brochure des avantages fiscaux pour les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) à destination des commerçants inscrits au RCS et des propriétaires de locaux commerciaux sera disponible auprès du PAM à partir d'avril 2019.

Cette politique s'appuie également sur des *conseils citoyens* dont un des collèges est constitué d'associations et de commerçants. Il est associé à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du Contrat de Ville signé avec l'Etat . Vous pouvez le rejoindre : acm.moissac@gmail.com - 07 55 61 95 02

Partager les bonnes pratiques...

Créer du flux tout en réduisant le gaspillage alimentaire

M.Lerminez, artisan-boulangier installé depuis un an sur la place des Recollets s'est inscrit sur le site Too-GoodTooGo. A quoi ça sert ? créée en 2016 l'application «Tout Good To Go» est destinée à réduire le gaspillage alimentaire. Elle relie les commerçants du quartier (boulangerie, primeur, supermarché) et les habitants, qui vont pouvoir passer au moment de la fermeture, au moment où le commerçant s'apprête à jeter ses produits et les récupérer, pour un prix inférieur au prix de vente initial. 4 500 commerçants partout en France sont présents sur cette application.

Dans la même logique, les restaurateurs peuvent proposer le Gourmet bag : depuis le 1er janvier 2016, tous les restaurateurs qui produisent 10 tonnes de biodéchets par an sont soumis à une obligation de valorisation des biodéchets, dans le cadre d'un pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le SIRTOMAD s'est engagé dans un programme appelé « territoire zéro déchet zéro gaspillage » avec pour objectif de réduire la production de déchets du territoire de 25% d'ici 2020. » A faire savoir et généraliser !

Les restaurateurs partenaires à Moissac :

Le kiosque de l'uvarium	4 rue poumel
Le Florentin	8 place roger Delthil
Le restaurant de l'Abbaye	1 place roger Delthil
Le Paris	1 place des Recollets
La brasserie du Marché	19 avenue du chasselas
Le pont Napoléon	2 allées Montebello

Plus d'info : LMartin@ville-montauban.fr

Alerte commerce

C'est un dispositif permettant d'alerter gratuitement par SMS les commerçants, artisans et prestataires de services, en cas de délits graves (vol à main armée, diffusion de fausse monnaie, chèques volés, escroquerie au « rendez-moi »...).

Les SMS sont envoyés par la Gendarmerie, en partenariat avec la Police. Ce dispositif nécessite la signature d'un protocole avec la Préfecture et le fichier des numéros de téléphone portable des adhérents est déclaré à la CNIL. En cas de délit, la victime peut bénéficier gratuitement d'un soutien psychologique et/ou administratif grâce à l'intervention d'une association d'aide aux victimes. Contact : CCI.

LES PROJETS À MOISSAC

Appel à contributions

Cette feuille d'information, c'est aussi la vôtre...

Elle sera relayé par une page Facebook, Moissac 100% régal.

Merci d'envoyer vos actus OU vos nouveautés OU vos questions (expression d'un besoin en particulier ? d'une collaboration ? bonne pratique à partager ?) à a.cance@moissac.fr

Création d'un Tiers-Lieux au Collège des Doctrinaires (à côté du Centre des Impôts) à Moissac. Financé par l'intercommunalité, cet espace offrira des bureaux individuels meublés connectés à internet haut débit, destinés à des télétravailleurs, ou des indépendants désireux de ne plus travailler à domicile. 8 bureaux sont prévus, adossés à l'Ecole Régionale du Numérique.

Ces espaces seront opérationnels en septembre 2019.

➡ Quels sont les avantages pour les collectivités qui s'engagent dans cette démarche ? (www.relais-entreprise.com)

1 - Gain en population : 56 habitants en moyenne

s'installeraient sur un territoire disposant d'un tiers-lieu entraînant de fait une augmentation des recettes fiscales de la collectivité.

2 - Gain pour les commerces locaux : l'usager du tiers-lieu consomme en majorité sur place et participe donc au maintien des commerces et services de proximité. Un télétravailleur gagne en moyenne 124 euros/mois de pouvoir d'achat.

3 - Aménagement du territoire : le dispositif permet de réhabiliter des locaux vacants participant ainsi à la revitalisation des bourgs-centres.

Contact : e.carrie@terresdesconfluences.fr

Actu pratique

Fermeture temporaire de la poste du 9 mars au 20 mai avec relais Colis/affranchissement au Tabac du Palais, situé au 13 boulevard Camille Delthil.

On parle de Moissac

- Du 14 au 20 février 2019, PAM a lancé avec le soutien du Conseil départemental la campagne d'affichage (41 supports) pour l'Abbaye de Moissac à travers le Tarn-et-Garonne pour capter les visiteurs de proximité en basse saison.

- Suite à l'accueil d'une équipe de France 3 en Tarn-et-Garonne en juin 2018 pour l'émission « Ô Sud », une émission consacrée à Moissac et au Chasselas de Moissac AOP sera diffusée dimanche 17 mars à 12h55 sur France 3 (disponible en replay).



Initiatives vues d'ailleurs

Engagement en faveur du commerce de proximité :

Le site helvète En Vert et Contre Tout lance donne le coup d'envoi de la troisième édition du « Février sans supermarché » en Suisse, en Belgique et en France. C'est un défi lancé aux consommateurs qui a réuni plus de 20 000 personnes pour la seconde édition en 2017 pour encourager les commerces indépendants, redécouvrir les épiceries de quartier, soutenir les petits producteurs, favoriser la vente en vrac et le commerce local, et repeupler les marchés.

Actu Commerce de Centre-ville : ils arrivent...

✓ Madame Vignes a repris la Pizzéria Castel Pizza 3 rue de l'Escaudrerie (ouvert de 17 à 21h du jeudi au dimanche) depuis Janvier 2019.

✓ L'agence LAFORET IMMOBILIER déménage place des Recollets - ouverture en mars 2019

✓ L'Hôtel-Restaurant LE CHAPON FIN se refait une beauté et rouvre ses portes fin Juin.

Lettre municipale d'information - Responsable publication : JM Henryot

Pôle d'Attractivité de Moissac : a.cance@moissac.fr - 05 63 04 63 63

3 place Roger Delthil - 82 200 Moissac

Association de commerçants : asso.pleivent@orange.fr

Réseau Dirigeants PME : gb@sogexo.com

Contact artisanat d'art : 2mac82200@gmail.com

Contact Association Petit Bois (marché Plein vent) : Mr Stocco - 06 12 10 11 90

Service développement économique TdC : e.carrie@terresdesconfluences.fr

Chambres consulaires

CCI : c.maire@montauban.cci.fr - CMA : c.barthes@cm-montauban.fr